

**VILLE D'AUBIGNY SUR NERE**

-

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 23 AVRIL 2015**

L'an deux mil quinze, le 23 Avril 2015, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 17 Avril 2015 par Madame Laurence RENIER, s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire.

**Présents**                    **Mme RENIER, Maire**

**M. GRESSET – Mme GRESSIN – M. TURPIN – Mme MALLET – M. ROUARD –  
Mme BUREAU - M. PARKITNY - Adjointes au Maire**

**M. REMBLIER – Mme DORISON - M. TASSEZ – Mme BOUVARD – Mme  
MARTIN – M. DEROTELLEUR – M. CHAUSSERON – M. PEREIRA –  
M. AUTISSIER - Mme LEDIEU – Mme JUBLOT – M. ADAM – M. DUVAL – Mme  
VEILLAT – Mme PROVENDIER – M. DECROIX – Mme CHARON-COLIN M.  
MELLOT - Conseillers municipaux**

**Représentés**                **M. THOR (procuration à M. TASSEZ)**  
**Mme KEMPF (procuration à Mme LEDIEU)**  
**Mme DAUGU (procuration à M. MELLOT)**

-

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination, dans le sein du Conseil municipal, conformément à l'art. L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'un secrétaire de séance. **Monsieur MELLOT** ayant obtenu la majorité des suffrages, il a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

-

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 30, s'assure du respect du quorum et communique à ses collègues les **pouvoirs** donnés par les conseillers municipaux empêchés :

**M. THOR (procuration à M. TASSEZ)**  
**Mme KEMPF (procuration à Mme LEDIEU)**  
**Mme DAUGU (procuration à M. MELLOT)**

-  
Le Conseil municipal désigne **Monsieur MELLOT** en qualité de secrétaire de séance.

-  
Madame le Maire répond ensuite à la **question posée par Mme CHARON-COLIN** lors de la séance du 26 mars 2015 qui souhaitait connaître la part réservée à la location de films dans l'article 6135 « locations mobilières ». Cette part s'élève à 18 000 € sur les 104 420 € de l'article. Ce montant comprend également la location des vêtements de travail pour 8 500 € comme indiqué lors de la dernière séance.

-  
Madame RENIER communique aux membres du Conseil municipal les **délégations qu'elle a consenties aux Adjoint**s :

ADJOINTS	COMPETENCE
M. GRESSET 1 <sup>er</sup> Adjoint	Environnement – Fleurissement – Cinéma (partie technique) – FFE Animations à vocation touristique – Cérémonies officielles – Associations patriotiques – Sports – Relation avec les associations relevant de la Commission
Mme GRESSIN 2 <sup>ème</sup> Adjoint	Enfance Jeunesse – Affaires scolaires – Maison des Jeunes – Relation avec les associations relevant du domaine de la Commission
M. TURPIN 3 <sup>ème</sup> Adjoint	Urbanisme – Voirie Bâtiments – Relation avec le SDE – Cimetière – Gestion de l'eau
Mme MALLET 4 <sup>ème</sup> Adjoint	Affaires culturelles – Bibliothèque – Archives municipales – La Forge – Théâtre – Gestion de la programmation du cinéma – Communication – Maison François 1 <sup>er</sup> – Relation avec les associations cinéma
M. ROUARD 5 <sup>ème</sup> Adjoint	Sécurité-prévention de la délinquance – Accessibilité – Vieil Aubigny – Relation avec les associations relevant du domaine de la commission
Mme BUREAU 6 <sup>ème</sup> Adjoint	Economie – Marché – Logement – OPAH
M. PARKITNY 7 <sup>ème</sup> Adjoint	Affaires sociales – Relation avec le CCAS – Relation avec les associations caritatives

-  
Madame RENIER communique aux membres du Conseil municipal le nom des **conseillers municipaux délégués** nommés par arrêté :

*Mr Sylvain DUVAL (conseiller délégué auprès de Mme Annette BUREAU) :*  
- Relation économique

*Mme Véronique MARTIN (conseillère déléguée auprès de Mme Martine MALLET) :*  
- Gestion des audiences foraines (Réunion de quartier)  
- Communication

*Mr Benjamin CHAUSSERON (conseiller délégué auprès de Mr Jean-Pierre ROUARD) :*  
- Affaires relevant du domaine de la Prévention

*Mr Stéphane DEROTTELEUR (conseiller délégué auprès de Mme Martine MALLET) :*

- Gestion des expositions et des activités à la Maison François 1<sup>er</sup> et animations touristiques

*Mr Michel REMBLIER (conseiller délégué auprès de Mr Jean-Claude TURPIN) :*

- Voirie et relations avec le SDE 18, SDAGE, SAGE, bâtiments

*Mme Marie-France DORISON (conseillère déléguée auprès de Mr Hervé PARKITNY) :*

- Affaires Sociales
- Relation avec le CCAS

*Mr Alain TASSEZ (conseiller délégué auprès de Mr François GRESSET) :*

- Sports

*Mme Christelle BOUVARD (conseillère déléguée auprès de Mme Martine MALLET) :*

- Affaires culturelles

-

Madame le Maire soumet au Conseil municipal le **procès-verbal du Conseil municipal en date du 26 Mars 2015** qui est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés sans observations.

-

Madame le Maire soumet au Conseil municipal le **procès-verbal du Conseil municipal en date du 10 Avril 2015** qui est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés sans observations.

-

Madame le Maire donne la parole à Monsieur REMBLIER qui rend compte des travaux de la **4<sup>o</sup> Commission réunie le 25 Février 2015**, qui ont porté sur les points suivants :

- Réhabilitation du cloître des Augustins : le projet comporte une tranche ferme dont le montant est estimé à 251 406,50 € TTC (hors maîtrise d'œuvre, SPS ...) et six tranches conditionnelles pour la restauration du déambulatoire intérieur et une partie des couvertures en petites tuiles. La totalité des travaux s'élèveront à 527 212,72 € TTC.

Monsieur TURPIN présente les différentes variantes et indique que le choix de la commission s'est portée sur la variante n° 1.

Monsieur GRESSET indique que les travaux devraient se rapprocher de l'aspect d'origine du bâtiment.

Madame RENIER propose que les membres du conseil municipal se réunissent pour étudier les différentes possibilités (projection des cartes postales qui montrent l'origine du cloître).

Monsieur AUTISSIER rappelle que le cloître date du XVII<sup>ème</sup> siècle et que les cartes postales dont on dispose aujourd'hui datent du XVIII<sup>ème</sup> ou XIX<sup>ème</sup> siècle. Il ajoute que la dernière variante présentée qui propose un grand nombre de fenêtres ne correspond vraisemblablement pas à la réalité. Il s'agira certainement d'une version plus épurée.

- Mise en sécurité de la façade du château des Stuarts : L'urgence réside dans la rénovation de la façade côté place de la Résistance.

Monsieur TURPIN précise que 385 809,90 € représente le montant de la tranche ferme qui pourra être complétée par des tranches conditionnelles pour un montant total de 1 154 529,14 € TTC.

- Aménagement rue des Foulons, rue du Bourg Coutant : Monsieur TURPIN indique que les travaux à réaliser rue des Foulons présentent des difficultés qui n'étaient pas soupçonnées au départ. Une réflexion est en cours pour effectuer la réalisation la plus abordable.

-

Madame RENIER donne la parole à Madame MARTIN qui rend compte des travaux de la réunion conjointe des **1° et 6° Commissions en date du 31 mars 2015.**

- les incivilités : il est proposé de passer des informations sur le panneau lumineux, sur le site internet en changeant de thème toutes les trois semaines, ainsi qu'une information sur le prochain bulletin municipal. Un Aubigny Info pourrait être élaboré sur le sujet. La commission doit retravailler le sujet en cernant les thèmes de publications.

- sécurité aux abords du collège et de l'école du Printemps : Madame le Maire indique qu'elle a demandé à la police d'être présente régulièrement au collège et qu'elle doit revoir le sujet avec les policiers municipaux.

Madame MARTIN rappelle ensuite les points abordés par les seuls membres de la **1° Commission :**

- Stand de la ville d'Aubigny : il est envisagé d'acquérir un nouveau stand pour représenter la ville dans les salons extérieurs. Sur le panneau principal apparaîtront le Château, les fleurs, la rue du prieuré, les sites remarquables (maisons à colombages, clochers tors, maison François 1<sup>er</sup>). Sur les bannières les thèmes seront les entreprises, culture, les FFE, les sports et le fleurissement.

La commission demande l'intervention d'un professionnel pour la composition des différents panneaux.

- Plaquette d'Aubigny-sur-Nère : un projet est à l'étude sous forme de fiches insérées dans une pochette afin d'être plus modulable. Les grandes lignes devraient être présentées fin mai.

- Communication interne : les comptes-rendus des commissions seront adressés directement par mail à l'ensemble des conseillers municipaux.

- Questions diverses :

- ✓ *Création d'une page web pour la promotion de l'animation culturelle* : M. Derotteleur et Mme Kempf
- ✓ *Installation de photographies des fêtes franco-écossaises sur les grilles du château*

Madame RENIER rappelle que les comptes-rendus de commissions qui seront transmis aux membres du Conseil municipal sont des documents internes relatant uniquement des travaux et non des décisions.

#### **> Composition des commissions**

Sur le rapport présent par Madame RENIER, après avoir pris note des changements sollicités par les membres présents, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la composition des commissions municipales telle que reprise au tableau ci-après :



INTITULE	COMPETENCE ACTUELLE	Nombre Membres	COMPOSITION
1° Commission	Economie – Elections Marché – Logement	7	1- Mme MARTIN 2- M. DUVAL 3- Mme LEDIEU 4- Mme KEMPF 5- M. ADAM 6- Mme BUREAU 7 – M. MELLOT
2° Commission	Environnement – Fleurissement – Cinéma (partie technique) – FFE Animations à vocation touristique – Cérémonies officielles – Associations patriotiques – Sports – Relation avec les associations relevant de la Commission	8	1- M. GRESSET 2- M. TASSEZ 3- M. PEREIRA 4- M. THOR 5- M. REMBLIER 6- Mme ARNAULT 7- Mme BUREAU 8- M. DECROIX
3° Commission	Enfance Jeunesse – Affaires scolaires – Maison des Jeunes – Relation avec les associations relevant du domaine de la Commission	6	1- Mme GRESSIN 2- M. CHAUSSERON 3- Mme DORISON 4- Mme ARNAULT 5- Mme JUBLOT 6- Mme CHARON-COLIN
4° Commission	Urbanisme – Voirie Bâtiments – Relation avec le SDE – Cimetière – Gestion de l'eau	7	1- M. TURPIN 2- M. REMBLIER 3- M. DUVAL 4- M. THOR 5- Mme LEDIEU 6- M. TASSEZ 7- Mme DAUGU
5° Commission	Affaires culturelles – Bibliothèque – Archives municipales – La Forge – Théâtre – Gestion de la programmation du cinéma - Communication - Maison François 1 <sup>er</sup> - Relation avec les associations cinéma	10	1- Mme MALLET 2- Mme BOUVARD 3- Mme KEMPF 4- M. CHAUSSERON 5- M. DEROTTELEUR 6- M. ADAM 7- Mme VEILLAT 8- Mme MARTIN 9- Mme CHARON-COLIN 10- Mme JUBLOT
6° Commission	Sécurité-prévention de la délinquance – Accessibilité – Vieil Aubigny – Relation avec les associations relevant du domaine de la commission	6	1- M. ROUARD 2- M. TURPIN 3- M. REMBLIER 4- Mme DORISON 5 – Mme DAUGU 6- Mr CHAUSSERON
7° Commission	Affaires sociales – Relation avec le CCAS – Relation avec les associations caritatives	9	1- M. PARKITNY 2- Mme DORISON 3- Mme BUREAU 4- Mme MARTIN 5- Mme BOUVARD 6- Mme VEILLAT 7- Mme JUBLOT 8 – M. PEREIRA 9 – M. MELLOT
8° Commission	Finances	9	1- M. AUTISSIER 2- M. GRESSET 3- Mme GRESSIN 4- M. TURPIN 5- Mme MALLET 6- M. ROUARD 7- M. PARKITNY 8- Mme BUREAU 9- M. DECROIX

**> Convention avec Grdf pour l'implantation de futurs compteurs communicants**

Monsieur TURPIN explique que ce dispositif sera installé en remplacement des compteurs actuels et que la consommation sera relevée par télérelevé. Toutes les factures seront basées sur la consommation réelle et non plus sur des consommations estimées comme actuellement. Ce dispositif doit contribuer à la maîtrise d'énergie.

Sur le rapport présenté par Monsieur TURPIN, le Conseil municipal décide à la majorité des membres présents et représentés (28 voix Pour et 1 Abstention), d'accepter les termes de la convention annexée à la présente délibération, ayant pour objet de définir les conditions générales de mise à disposition au profit de GrDF d'emplacements, situés sur les immeubles ou sur les autres propriétés de la commune qui serviront à accueillir les équipements techniques nécessaires au « projet compteurs communicants Gaz ».

Monsieur TURPIN explique que les deux points hauts existants sur Aubigny sur lesquels peuvent être installées les antennes nécessaires au service, sont le château et l'église.

Monsieur MELLOTT indique qu'après lecture des débats au sein du comité central d'entreprise Grdf dans lesquels il a été question de ces compteurs, il apparaît un point positif qui est une économie d'énergie en diminuant la consommation de gaz. Par contre, la mise en place de ces installations génère des emplois qui sont des emplois précaires pour le temps des travaux d'implantation.

Monsieur MELLOTT fait part de son inquiétude quant au devenir de ces emplois précaires et souligne que Grdf n'a pas donné d'informations précises sur le sujet au cours du comité central d'entreprise.

Il s'interroge également sur les emplois des personnes qui relèvent actuellement les compteurs puisque ce travail sera ensuite effectué par télérelevé.

Il demande si le point d'implantation prévu sur le château ne se trouve pas trop près des écoles et s'il n'y a pas lieu d'appliquer le principe de précaution.

Monsieur GRESSET indique que ce type d'ondes enregistre un niveau de fréquence très haut (23-25 gigas) et cela ne dégage pas d'ondes comme pourraient le faire les téléphones.

Madame RENIER ajoute qu'en ce qui concerne le personnel de Grdf, cette question ne relève pas de la compétence du Conseil municipal. Elle indique que le progrès fait peur mais qu'il s'agit d'une avancée bénéfique pour les albinis et la maîtrise de leur consommation de gaz. Elle fait part de son doute sur l'appartenance des effectifs de Grdf, des personnes qui relèvent les compteurs.

**> Vente d'un terrain dans la zone d'activités du Guidon au profit de la Société Civile AFAB Patrimoine**

Sur le rapport présenté par Monsieur TURPIN, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver la vente d'un terrain, situé ZA du Guidon, cadastré section BD n° 740 d'une superficie de 2115 m<sup>2</sup>, au profit de la Société AFAB PATRIMOINE, dont le siège social est à Aubigny/Nère – 1 rue du Domaine, moyennant le prix de 21,75 € HT/m<sup>2</sup>.

- d'autoriser Madame le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer l'acte à intervenir, les frais de géomètre étant à la charge de la commune et les frais de notaire et de publicité à la charge de l'acquéreur.

Madame RENIER précise que ce terrain est vendu au même prix que le terrain voisin qui vient d'être vendu à CER France.

**> Modification du tableau des emplois communaux**

Sur le rapport présenté par Madame RENIER, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- de transformer un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles actuellement à 29 H 30 hebdomadaires à 35 heures hebdomadaires.

- de transformer un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles actuellement à 32 heures hebdomadaires à 35 heures hebdomadaires.

- de modifier en conséquence le tableau des emplois communaux, avec effet à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2015.

Madame RENIER précise que ces augmentations de temps de travail ont été demandées par les intéressés et ont reçu un avis favorable du Comité technique paritaire.

Sur une question de Madame CHARON-COLIN qui s'interroge sur la différence de nombre d'emplois existante entre les emplois ouverts et les emplois pourvus, Madame RENIER précise que les postes ne sont pas toujours fermés immédiatement. Elle donne pour exemple le transfert d'un agent d'un service à un autre pour lequel son emploi d'origine n'a pas été fermé avant de constater que sa nouvelle affectation convenait.

Elle indique également que la commune compte parmi ses effectifs, des agents contractuels qui n'apparaissent pas dans le tableau.

**> Attribution d'une subvention exceptionnelle au foyer socio-éducatif du Collège**

Sur le rapport présenté par Madame GRESSIN, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € au profit du foyer socio-éducatif du Collège pour l'organisation d'une activité culturelle.

Elle précise qu'il s'agit pour la danse d'une bourrée auvergnate et des chants traditionnels.

Monsieur MELLOTT s'interroge sur la raison pour laquelle la danse choisie est la bourrée auvergnate plutôt que la bourrée solognote.

Le spectacle aura lieu à Blancafort le 5 Juin, à Argent/Sauldre le 12 Juin et à Aubigny le 19 Juin.

**> Indemnité de fonction des élus locaux**

Sur le rapport présenté par Madame RENIER, le Conseil municipal approuve à la majorité des membres présents et représentés (27 voix Pour, 1 Abstention et 1 voix Contre) :

- d'approuver le montant de l'enveloppe globale annuelle des indemnités à verser aux élus sur la base des calculs figurant au tableau ci-dessous.

- de fixer, conformément au Code général des collectivités territoriales, et en particulier l'article L 2123-24, la répartition des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués, dans la limite de l'enveloppe globale conformément au tableau ci-dessous et à l'annexe jointe :

Détermination de l'enveloppe maximale mensuelle				Montants des indemnités brutes mensuelles			
Fonctions	Montant	Nbre	Total	Fonctions	Nbre	Montant brut mensuel	Total brut mensuel
<b><u>Maire</u></b> 55 % de l'indice brut 1015 majorée de 15 % en raison du statut de chef-lieu de canton de la Commune d'Aubigny-sur-Nère	2 404,42 €	1	2 404,42 €	<b>Maire</b>	1	1 803,00 €	1 803,00 €
						(75% de l'attribution maximum)	
				<b>Adjoints</b>	7	819,11 €	5 733,79 € (819,11 x 7)
<b><u>7 Adjoints au Maire</u></b> 22 % de l'indice brut 1015 majorée de 15 % en raison du statut de chef-lieu de canton de la Commune d'Aubigny-sur-Nère	961,77 €	7	6 732,37 €	<b>Conseillers délégués</b>	8	200,00 €	1 600,00 €
<b>Enveloppe maximale mensuelle</b>			<b>9 136,79 €</b>				<b>9 136,79 €</b>

Monsieur MELLOTT demande s'il est envisageable, au niveau de l'enveloppe, une partie pourrait être réintégré dans le budget vers la formation des élus.

Il est indiqué à Monsieur MELLOTT que la réaffectation de crédits n'est pas légale.

Madame RENIER répond que le montant inscrit au titre de la formation des élus qui s'élève à 3 000 € pourra être revu au mois d'octobre pour l'année prochaine.



Monsieur MELLOT explique que le montant réservé à la formation pour les membres de l'opposition a permis à un élu de suivre une formation. Ce qui pourrait être économique, ce serait qu'un élu de l'opposition bénéficie d'une convention auprès d'un organisme de formation comme le CIDECE (organisme issu du parti communiste), pour un montant qui équivaut au montant de trois formations. Au-delà de ce quota, la convention devient rentable.

Madame RENIER indique que la formation dispensée par les services municipaux correspond plus à de l'information, la formation devant être dispensée par des organismes extérieurs.

Sur une remarque de Madame DAUGU, Madame RENIER demande que les séances d'information soient programmées très rapidement, notamment sur le régime indemnitaire des agents.

### Questions diverses

#### 1/ Calendrier des prochaines réunions :

- Mardi 5 Mai 2015 : 6° Commission
- Jeudi 7 Mai 2015 : 5° Commission
- Jeudi 7 Mai 2015 : 4° Commission
- Lundi 11 Mai 2015 : 3° Commission
- Jeudi 21 Mai 2015 à 20 H 00 : Salle des Commissions  
8° Commission - Finances
- Jeudi 28 Mai 2015 à 20 H 30  
Salle Louise de Keroualle - Conseil municipal

#### 2/ Calendrier des manifestations à venir :

Date	Lieu	Manifestation
Vendredi 24 Avril 2015 à 20 h 30	Cinéma Atomic	Projection Art et Essai « Vincent n'a pas d'écaille »
Dimanche 26 Avril 2015 à 11 h 00	Cour de la Mairie	Rassemblement pour cérémonie au Mémorial des Déportés – dépôt de gerbe et de bouquets – lecture du message Vin d'honneur salle Bill Millin
Samedi 2 Mai 2015 à 20 h 30	La Forge	Soirée Rock organisée par Modèle Déposé
Lundi 4 Mai 2015 au Samedi 30 Mai 2015	Bibliothèque municipale	Exposition « Etes-vous Sologne'Eau »
Lundi 4 Mai 2015 au Vendredi 8 Mai 2015	La Forge	Ateliers percussions avec Ki-Bongo
Vendredi 8 Mai 2015 à 20 h 30	La Forge	Soirée Drum & Dub party
Vendredi 8 Mai 2015		Cérémonie patriotique
Dimanche 17 Mai 2015 à 11 h 00	Centre ville	Visite de la brocante organisée par Aubigny Animations
Dimanche 17 Mai 2015 à 17 h 00	Eglise St Martin	Concert organisé par le Comité des Orgues
Vendredi 22 Mai 2015 9 h 30 et 14 h 45	La Forge	Spectacle scolaire (maternelles) Les aventures de Pak Okli
Vendredi 22 Mai 2015 20 h 00	Maison de la Culture de Bourges	La Guinguette des fines gueules (transport depuis Aubigny organisé par la Commune)
Samedi 23 Mai 2015 à 11 h 00	Maison Victorine	Inauguration de l'exposition du Vieil Aubigny
Vendredi 29 Mai 2015	La Forge	Spectacle théâtrale des élèves de l'école Sainte- Solange
Samedi 30 Mai 2015	La Forge	Soirée rap organisée par C2H-58

**2/** Madame GRESSIN indique que le **centre de loisirs** est ouvert durant les vacances de Pâques. Elle précise que la première semaine 30 enfants sont inscrits (16 en demi-journée et 14 en journée complète) et la seconde semaine 15 enfants sont inscrits (8 en demi-journée et 7 en journée complète).

Elle précise qu'une sortie est prévue sur chacune des deux semaines.

**3/** Elle rend compte de l'avancement du projet de **séjour d'été** organisé par les jeunes. Le lieu d'hébergement choisi se situe à proximité de Saint-Gilles Croix de Vie. Il reste six places. Elle rappelle que le principe est d'impliquer les jeunes dans la construction du séjour, ils ont connaissance d'un budget de départ et ils doivent choisir l'hébergement, les activités ... en respectant l'enveloppe de crédits.

Madame GRESSIN indique que l'âge des jeunes participant à ce projet oscille entre 11 et 17 ans.

**4/** Madame MALLET annonce la **venue d'une délégation de Vlotho du 14 au 17 Mai**.

Madame RENIER propose une réception officielle le jeudi soir et invite ses collègues à être présents à cette occasion.

**5/** Madame MARTIN souhaite souligner le travail réalisé par un jeune d'Argent/Sauldre qui a présenté son **premier recueil de poésies** à la bibliothèque la semaine dernière. Elle relève la qualité des textes et ajoute qu'il s'agissait d'une première présentation en public. Cet ouvrage intitulé « L'intranquillité » est en vente pour la somme de 9 €.

-

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 H 15.

N° délibération	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
2015/04/02	5.2	Institutions & vie politique	Composition des commissions municipales	844
2015/04/03	3.5.3	Domaine & Patrimoine	Convention avec Grdf pour l'implantation de futurs compteurs communicants	847
2015/04/04	3.2	Domaine & Patrimoine	Vente d'un terrain ZA du Guidon à la Société AFAB Patrimoine	859
2015/04/05	4.1.1	Fonction Publique	Modification du tableau des emplois communaux	861
2015/04/06	7.5.2	Finances locales	Subvention au profit du Foyer Socio Educatif du Collège Gérard Philipe	864
2015/04/07	5.6	Institutions & vie politique	Indemnités de fonctions des élus	866

### EMARGEMENTS

<b>RENIER Laurence</b>		<b>CHAUSSERON Benjamin</b>	
<b>GRESSET François</b>		<b>PEREIRA Jean-Claude</b>	
<b>GRESSIN Elisabeth</b>		<b>AUTISSIER Michel</b>	
<b>TURPIN Jean-Claude</b>		<b>THOR Richard</b>	<b>Procuration à M. TASSEZ</b>
<b>MALLET Martine</b>		<b>LEDIEU Florence</b>	
<b>ROUARD Jean-Pierre</b>		<b>JUBLOT Valérie</b>	
<b>BUREAU Annette</b>		<b>KEMPF Maria</b>	<b>Procuration à Mme LEDIEU</b>
<b>PARKITNY Hervé</b>		<b>ADAM Xavier</b>	
<b>REMBLIER Michel</b>		<b>VEILLAT Déborah</b>	
<b>DORISON Marie-France</b>		<b>PROVENDIER Cécile</b>	
<b>TASSEZ Alain</b>		<b>DECROIX Patrick</b>	
<b>BOUVARD Christèle</b>		<b>DAUGU Catherine</b>	<b>Procuration à M. MELLOT</b>
<b>MARTIN Véronique</b>		<b>CHARON-COLIN Sophie</b>	
<b>DEROTTELEUR Stéphane</b>		<b>MELLOT Dorian</b>	
<b>DUVAL Sylvain</b>			